

RE/MAX AIM YMO 20 Rue Stanislas – 68000 COLMAR
 RCS COLMAR 452 067 655 00038 - TVA : FR96452067655 ---
 Tél : 03 89 41 79 40 : Mail : info@remax-aim.fr
 Carte(s) professionnelle(s) n° : 6801 2016 000 013 691
 Délivrée par la CCI de Colmar et du Centre Alsace
 Responsabilité civile professionnelle : AXA – Assurances Marchand Colmar
 Nom du médiateur : MEDIMMOCONSO



RE/MAX AIM YMO 20 Rue Stanislas – 68000 COLMAR
 RCS COLMAR 452 067 655 00038 - TVA : FR96452067655 ---
 Tél : 03 89 41 79 40 : Mail : info@remax-aim.fr
 Carte(s) professionnelle(s) n° : 6801 2016 000 013 691
 Délivrée par la CCI de Colmar et du Centre Alsace
 Responsabilité civile professionnelle : AXA – Assurances Marchand Colmar
 Nom du médiateur : MEDIMMOCONSO



PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 75 000 €	10 % minimum 5000 €
75 001 € à 150 000 €	8 %
150 001 € à 250 000 €	6,5 %
Au-delà de 250 000 €	5,5 %
Terrains	10 % minimum 5000 €
Garages	20 % minimum 2000 €

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention expresse différente entre les parties précisées dans le mandat.

A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
1 mois de loyer charges comprises	Indice ALUR au m ² selon zone concernée * + 3 €/m ² pour l'établissement de l'état des lieux

* Trois zones :

- Zone très tendue (Paris et département voisins) 12 €/m²
- Zone tendue (28 agglomérations de plus de 50 000 habitants) 10 €/m²
- Hors zone (reste du territoire) 8 €/m²

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Pour vente murs : jusqu'à 60 000 €	Forfait de 6000 € HT
Au-delà	10 %

10 % HT du montant du loyer triennal HT avec un forfait minimum de 5000 € HT.

* les honoraires sont calculés sur le prix net propriétaire et sont à la charge de l'acquéreur